



Les seniors de la Manche : des fragilités liées à la solitude et au logement

Dans la Manche, les 60 ans ou plus sont davantage épargnés par la pauvreté que l'ensemble des seniors de France de province. Ils sont également moins touchés que les ménages plus jeunes du département. Au sein des ménages seniors, la pauvreté se concentre par ailleurs sur les personnes seules, sur les plus âgés et sur ceux qui résident dans les territoires ruraux. Les ménages seniors manchois sont très majoritairement propriétaires de leur logement, y compris les ménages pauvres. Mais les ménages pauvres occupent des logements plus anciens, notamment en milieu rural, nécessitant potentiellement des travaux de rénovation.

Anne-Sarah Horvais, Antoine Le Graët et Martial Maillard (Insee)

En 2017, le département de la Manche compte environ 150 000 seniors âgés de 60 ans ou plus, soit 30 % de la population du territoire, dont 6 500 résident en structures d'accueil pour personnes âgées. Près des deux tiers des seniors vivant à domicile (64 %) vivent en couple contre 30 % qui vivent seuls. Le reste de la population des seniors recouvre soit des personnes seules cohabitant avec au moins un de leurs enfants (2 % en familles monoparentales), soit des personnes au sein d'un autre type de ménage (4 %). Dans cette dernière situation, les seniors cohabitent avec d'autres personnes, pas nécessairement rattachées par des liens familiaux.

Les seniors seuls sont plus souvent pauvres

En 2017, 44 300 seniors manchois vivent seuls à domicile, une situation à peine plus fréquente qu'en France métropolitaine (30 % contre 29 %) mais potentiellement source de fragilités. La part de seniors vivant seuls varie peu entre les territoires du département, de 29 % dans la Communauté d'Agglomération (CA) Mont-Saint-Michel-Normandie à 32 % dans la Communauté de Communes (CC) de Granville, Terre et Mer.

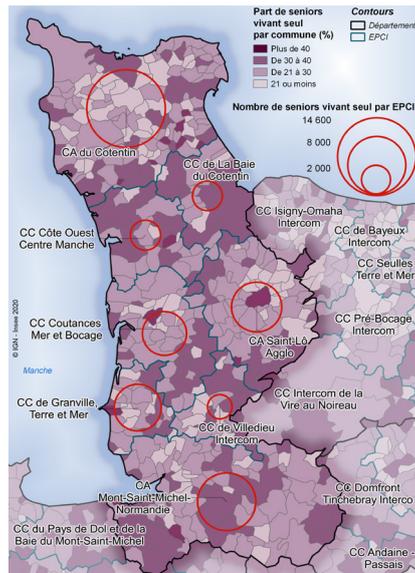
Les seniors vivent plus souvent seuls dans les villes-centres des pôles urbains (figure 1), notamment à Granville, Coutances et Avranches, territoires au sein desquels la part de seniors seuls dépasse 40 %, ou encore à Saint-Lô et à Cherbourg (35 %). Le choix de vivre en ville peut être motivé par l'offre de logements plus adaptée, mais aussi par une meilleure accessibilité aux commerces et aux services. En revanche, les seniors des couronnes de ces pôles urbains vivent davantage en couple et la proportion de personnes âgées seules est très variable au sein des communes rurales.

Quel que soit leur âge, les seniors seuls sont davantage en situation de pauvreté que ceux qui vivent en couple (13,6 % contre 5,3 % pour l'ensemble des 60 ans ou plus). Ainsi, 54 % des seniors pauvres vivent seuls, deux fois plus que les autres seniors (définitions). En effet, la vie à plusieurs permettant de mutualiser les dépenses liées au logement et aux besoins du ménage, celle-ci concourt à un niveau de vie moins précaire.

La solitude est une situation qui devient plus fréquente en vieillissant. Elle concerne en effet 22 % des 60-74 ans, 37 % des 75-84 ans et 58 % des 85 ans ou plus. Les femmes sont davantage concernées en raison d'une espérance de vie plus élevée que celle

1 Les seniors seuls se concentrent dans les pôles urbains

Part des seniors vivant seuls par commune



Champ : personnes vivant à domicile
Source : Insee, Fidéli 2017

des hommes (figure 2). Dans la Manche, en 2018, l'espérance de vie à 60 ans atteint ainsi 27,2 ans pour les femmes, près de 5 ans de plus que celle des hommes (22,5).

Des seniors plus aisés dans la Communauté de Communes Granville, Terre et Mer

Le niveau de vie médian des ménages seniors est plus faible dans la Manche qu'en France de province (21 007 € contre 21 807 € en 2017), car ce département compte moins de ménages très aisés. Les ménages seniors pauvres sont aussi moins présents, de sorte que le taux de pauvreté des seniors reste moins élevé qu'en France de province (8,0 % contre 8,9 %). La Manche se positionne ainsi au 62^e rang des départements métropolitains pour le niveau de vie des seniors, et au 4^e rang des départements normands, devant celui de l'Orne.

La répartition des ménages seniors par tranche de niveau de vie est contrastée selon les territoires. Ainsi, dans la CC de Granville, Terre et Mer, le taux de pauvreté des seniors est le plus faible du département alors que la part de ménages seniors aisés (*définitions*) est la plus élevée de la Manche (*figure 3*). Les revenus supérieurs de ce territoire proviennent de la structure des catégories socio-professionnelles antérieures de ces seniors, plus du tiers d'entre eux étant d'anciens cadres, professions intermédiaires, indépendants ou employeurs.

La pauvreté des seniors est à l'inverse plus prégnante dans les territoires ruraux, en particulier les CC de Villedieu Intercom et Côte Ouest Centre Manche (*figure 4*). Dans ces territoires, les ménages seniors sont en effet plus souvent pauvres, vraisemblablement parce qu'il s'agit pour une grande part d'anciens agriculteurs et ouvriers (au moins 40 % de la population des seniors), avec des pensions de retraite généralement plus faibles. De plus, les anciens cadres et professions intermédiaires sont moins représentés.

Par rapport aux plus jeunes, les seniors manchois sont relativement épargnés par la pauvreté...

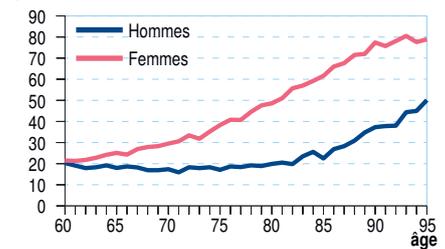
Pour autant, les ménages seniors de la Manche sont moins concernés par la pauvreté que les ménages des autres classes d'âge, notamment ceux, en fin de carrière, dont le référent fiscal est quinquagénaire (12,8 %). S'agissant de leur niveau de vie, la diminution des revenus des 60 ans ou plus, liée à la cessation de l'activité professionnelle, est en partie compensée par la réduction de la taille moyenne des ménages à ces âges, une conséquence directe du départ des enfants du domicile familial.

Le taux de pauvreté diminue, quant à lui, jusqu'à l'âge de 70 ans du référent fiscal du ménage, stagne jusqu'à 74 ans, mais augmente ensuite à partir de 75 ans. Le taux de pauvreté plus fort chez les plus âgés s'explique, d'une part, par l'augmentation de la proportion de personnes vivant seules à partir de cet âge, et d'autre part, par un effet de génération lié aux catégories socioprofessionnelles antérieures des seniors. En effet, les générations plus

âgées ont connu des carrières plus incomplètes, en particulier les femmes, moins actives dans les générations anciennes. Ces générations appartiennent aussi davantage à des catégories socio-professionnelles moins aisées. Dans la Manche, les plus âgés sont en particulier plus souvent d'anciens agriculteurs (24 % des 85 ans ou plus contre 7 % des 60-74 ans), et les générations plus jeunes comptent davantage d'anciens cadres ou de professions intermédiaires. D'autre part, 10 % des seniors de 60 à 74 ans occupent encore un emploi, leur permettant ainsi de conserver des revenus plus élevés.

2 Vivre seul : une situation qui concerne davantage les femmes

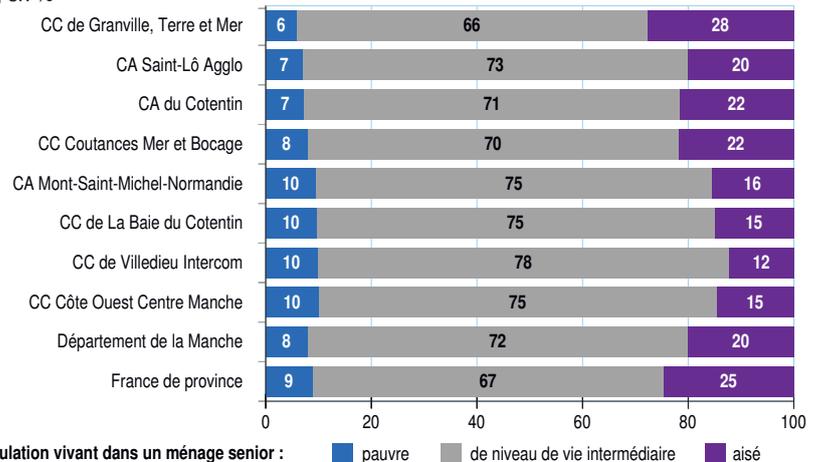
Part des seniors vivant seuls selon l'âge, par sexe, dans la Manche en 2017, en %



Champ : personnes vivant à domicile
Source : Insee, Fidéli 2017

3 Les revenus des seniors manchois sont plus concentrés sur la tranche intermédiaire

Répartition de la population vivant dans les ménages seniors par tranche de niveau de vie selon l'EPCL, en %



Champ : personnes vivant à domicile
Source : Insee, Fidéli 2017

4 Les seniors des territoires ruraux sont plus touchés par la pauvreté

Taux de pauvreté par tranche d'âge du référent fiscal du ménage, en %

	Ensemble des ménages	50-59 ans	60 ans ou plus	dont 60-74 ans	dont 75-84 ans	dont 85 ans ou plus
CC de Granville, Terre et Mer	10,3	12,5	5,9	5,4	5,5	9,3
CA Saint-Lô Agglo	11,9	12,4	7,1	6,8	6,6	9,7
CA du Cotentin	11,9	11,2	7,4	7,0	7,4	10,1
CC Coutances Mer et Bocage	12,8	14,0	8,0	7,2	7,9	12,6
CA Mont-Saint-Michel-Normandie	12,7	14,2	9,6	8,7	8,8	15,0
CC de la Baie du Cotentin	14,7	16,4	9,7	9,9	8,1	11,7
CC de Villedieu Intercom	14,3	16,1	9,9	10,2	9,0	10,5
CC Côte Ouest Centre Manche	14,8	15,6	10,1	9,4	9,6	14,7
Département de la Manche	12,3	12,8	8,0	7,5	7,6	11,6
France de province	14,3	14,7	8,9	8,9	8,1	10,2

Champ : personnes vivant à domicile
Source : Insee, Fidéli 2017

... mais une pauvreté qui touche particulièrement les propriétaires en milieu rural

Avec trois quarts de propriétaires en 2017, comme en France de province (*figure 5*), les ménages seniors manchois possèdent plus souvent leur logement que l'ensemble des ménages du département. Dans les territoires plus ruraux que sont les CC Côte Ouest Centre Manche et Coutances Mer et Bocage, la part de seniors propriétaires est nettement au-dessus de la moyenne départementale, y compris parmi les ménages seniors pauvres. Dans ces deux territoires, plus des deux tiers des ménages

seniors pauvres sont propriétaires, contre 59 % pour l'ensemble du département et 49 % en France métropolitaine. Cette singularité résulte d'une offre locative plus faible, notamment du parc social. La part importante de propriétaires pauvres parmi les ménages seniors constitue une fragilité, dans la mesure où ils ne disposent pas toujours des moyens financiers nécessaires à l'entretien des logements.

Les ménages seniors manchois sont par conséquent moins souvent locataires que les ménages plus jeunes (25 % contre 42 % des 25-59 ans). Dans les CA du Cotentin et de Saint-Lô Agglo, comme dans la CC de la Baie du Cotentin, les ménages seniors ont

d'avantage accès au logement social, au regard d'une offre plus importante au sein du parc dans ces territoires. Cependant, si l'ensemble des ménages seniors manchois ont un accès équivalent au parc social que ceux de la France de province (13 % dans les deux cas), les ménages seniors pauvres occupent souvent un logement social dans la Manche (21 % contre 27 %).

D'une manière générale, la maison individuelle est l'habitat privilégié par 86 % des ménages seniors de la Manche, nettement plus qu'en

France de province (+15 points ; *figure 5*). Cette importance de la maison individuelle est liée à la structure du parc, elle-même conditionnée par le caractère rural de certains territoires. Ainsi, dans la CC Côte Ouest Centre Manche, 97 % des seniors vivent dans une maison.

Les seniors pauvres vivent dans des logements plus anciens

Les ménages seniors occupent également des logements plus anciens que les générations

plus jeunes, conséquence notamment d'emménagements antérieurs. Toutefois, les seniors habitent dans des logements d'autant plus récents qu'ils sont aisés. En effet, les deux tiers des ménages seniors pauvres occupent des logements construits avant 1970, contre la moitié des ménages de niveau de vie intermédiaire (*définitions*) et seulement 44 % des ménages aisés (*figure 6*). Dans les CC Villedieu Intercom, Coutances Mer et Bocage et dans la CA Mont-Saint-Michel-Normandie, 45 % des logements des seniors pauvres

5 Occuper un logement social, une situation peu fréquente pour les seniors en milieu rural

Répartition des ménages seniors selon le statut d'occupation et le type de logement par EPCI, en %

	Statut d'occupation du logement					Type de logement		
	Propriétaires	Locataires du parc privé	Locataires du parc social	Autres	Ensemble	Maisons	Appartements	Ensemble
CC Côte Ouest Centre Manche	81,1	10,5	7,3	1,1	100,0	97,6	2,4	100,0
CC Coutances Mer et Bocage	78,9	11,3	8,4	1,4	100,0	93,3	6,7	100,0
CC de Granville, Terre et Mer	75,1	16,4	7,3	1,2	100,0	77,8	22,2	100,0
CA Mont-Saint-Michel-Normandie	75,0	14,6	7,9	2,5	100,0	90,4	9,6	100,0
CA Saint-Lô Agglo	74,4	10,2	14,7	0,7	100,0	86,5	13,5	100,0
CC de La Baie du Cotentin	73,9	11,2	14,0	0,9	100,0	90,6	9,4	100,0
CC de Villedieu Intercom	72,2	16,3	9,2	2,3	100,0	92,9	7,1	100,0
CA du Cotentin	70,8	9,7	18,6	0,9	100,0	79,7	20,3	100,0
Département de la Manche	74,1	12,0	12,6	1,3	100,0	85,7	14,3	100,0
France de province	74,7	12,8	11,1	1,4	100,0	70,5	29,5	100,0

Champ : personnes vivant à domicile

Source : Insee, Fidéli 2017

6 Les deux tiers des ménages seniors pauvres occupent des logements construits avant 1970

Répartition des ménages seniors selon leur tranche de niveau de vie et l'ancienneté de construction des logements par EPCI, en %

	Ménages pauvres			Ménages de niveau de vie intermédiaire			Ménages aisés		
	Avant 1970	Depuis 1970	Non renseigné	Avant 1970	Depuis 1970	Non renseigné	Avant 1970	Depuis 1970	Non renseigné
CC de Granville, Terre et Mer	57,6	40,6	1,8	41,7	57,2	1,1	39,5	59,9	0,6
CC de la Baie du Cotentin	62,6	36,0	1,4	53,4	45,4	1,2	52,7	46,4	0,9
CC de Villedieu Intercom	71,6	28,1	0,3	58,5	41,3	0,2	59,1	40,6	0,3
CA Saint-Lô Agglo	64,5	34,1	1,4	49,0	49,8	1,2	37,4	62,1	0,5
CC Coutances Mer et Bocage	69,8	29,2	1,0	53,2	45,8	1,0	47,1	52,3	0,6
CC Côte Ouest Centre Manche	66,8	33,0	0,2	55,2	44,7	0,1	50,5	49,5	0,0
CA du Cotentin	63,4	34,5	2,1	48,0	50,5	1,5	44,9	54,4	0,7
CA Mont-Saint-Michel-Normandie	69,7	29,5	0,8	55,0	44,6	0,4	46,0	53,5	0,5
Département de la Manche	65,6	33,1	1,3	50,4	48,6	1,0	44,2	55,2	0,6
France de province	58,2	40,0	1,8	46,6	52,1	1,3	39,2	59,8	1,0

Champ : personnes vivant à domicile

Source : Insee, Fidéli 2017

7 Plus de la moitié des mobilités résidentielles se traduit par un changement de statut d'occupation du logement

Statut d'occupation des logements des seniors ayant déménagé, avant et après la mobilité, par tranche d'âge du référent fiscal, en %

	Situation après la migration				
	Propriétaire	Locataire du parc privé	Locataire du parc social	Structure d'hébergement collectif	Ensemble
60 à 74 ans	Passage de propriétaire à...	27	10	2	42
	Passage de locataire privé à...	9	18	5	34
	Passage de locataire social à...	3	4	6	14
	Passage de structure d'hébergement collectif à...	4	3	1	10
	Ensemble	43	35	14	8
75 à 84 ans	Passage de propriétaire à...	15	14	5	47
	Passage de locataire privé à...	3	15	5	27
	Passage de locataire social à...	1	3	6	15
	Passage de structure d'hébergement collectif à...	4	2	1	11
	Ensemble	23	34	17	26
85 ans ou plus	Passage de propriétaire à...	5	9	4	45
	Passage de locataire privé à...	1	6	2	20
	Passage de locataire social à...	1	2	2	15
	Passage de structure d'hébergement collectif à...	5	2	1	20
	Ensemble	12	19	9	60

Source : Insee, Fidéli 2016 et 2017

sont même antérieurs à 1900. L'habitat de ces ménages implique souvent des dépenses énergétiques plus élevées et nécessiterait même parfois des travaux de rénovation importants.

Les ménages seniors vivent souvent dans des logements très grands au regard du nombre de personnes qui les occupent. 47 % des seniors seuls et 73 % des couples seniors sans enfant au domicile disposent en effet d'au moins trois chambres à coucher.

Une faible mobilité résidentielle des seniors

Entre 2015 et 2016, 2,9 % des seniors résidant dans la Manche ont déménagé au sein du département. Ces migrations ont souvent lieu à l'intérieur d'une même commune (42 %), conséquence d'une volonté probable des seniors de rester dans leur environnement habituel.

Entre ces deux années, 1 800 personnes de 60 ans ou plus se sont installées dans la Manche ; elles sont deux fois moins nombreuses à avoir effectué le chemin inverse (900). La plupart de ces migrations concerne des jeunes seniors, âgés de 60 à 65 ans. La moitié de cet excédent migratoire se concentre sur la CC de Granville, Terre et Mer et la CA Mont-Saint-Michel-Normandie. Parmi les seniors venant s'installer dans la Manche, 30 % arrivent d'Île-de-France et 29 % d'un autre département normand, dont les deux tiers du Calvados. Les trois quarts des « sortants » quittent la région.

Des changements de statut d'occupation fréquents lors des déménagements

La mobilité résidentielle des seniors répond souvent à la recherche d'un logement en meilleure adéquation avec leurs besoins. Ainsi, dans la Manche, 56 % des déménagements

8 Les mobilités des ménages les plus âgés sont principalement dues aux entrées en structure d'hébergement collectif

Type de logements des seniors ayant déménagé avant et après la mobilité par tranche d'âge du référent fiscal, en %

	Maison	Appartement	Structure d'hébergement collectif	Ensemble
60 à 74 ans	Passage de maison à...	45	11	60
	Passage d'appartement à...	16	12	30
	Passage de structure d'hébergement collectif à...	6	2	10
	Ensemble	67	25	8
75 à 84 ans	Passage de maison à...	30	17	62
	Passage d'appartement à...	6	14	27
	Passage de structure d'hébergement collectif à...	5	2	11
	Ensemble	41	33	26
85 ans ou plus	Passage de maison à...	9	12	53
	Passage d'appartement à...	3	8	27
	Passage de structure d'hébergement collectif à...	6	2	20
	Ensemble	18	22	60

Source : Insee, Fidéli 2016 et 2017

de ménages seniors se traduisent par un changement de statut d'occupation. Il s'agit dans près de la moitié des cas d'anciens propriétaires s'orientant vers la location, ou qui partent vivre dans des structures d'hébergements collectifs tels que les EHPAD.

Par ailleurs, à l'occasion d'un déménagement, les changements de statut d'occupation sont d'autant plus fréquents que les seniors sont âgés. Ainsi, pour les ménages dont le référent fiscal est âgé de 60 à 74 ans, 47 % des migrations résidentielles se traduisent par un changement de statut d'occupation, contre 60 % pour les 75-84 ans et 75 % pour les 85 ans ou plus.

En outre, les motivations des mobilités évoluent avec l'âge. Ainsi, les ménages seniors de 60-74 ans privilégient la propriété, qui concerne 43 % des ménages mobiles après la migration, tandis que les plus âgés, potentiellement plus dépendants, se dirigent massivement vers des structures collectives adaptées (60 % ; figure 7).

Indépendamment du statut d'occupation, la moitié des déménagements de ménages seniors se caractérise par un changement de type de logement, soit vers une maison, un appartement ou encore un hébergement en structure collective. Comme pour le statut d'occupation, ces changements de type de logement sont d'autant plus fréquents que la mobilité intervient à un âge élevé : 70 % des ménages de 85 ans ou plus s'orientent vers un nouveau type de logement lorsqu'ils déménagent contre 41 % des ménages de 60-74 ans (figure 8). Cette évolution des comportements avec l'âge s'explique notamment par le fait qu'en vieillissant, la maison, majoritaire avant la migration quelle que soit la tranche d'âge des seniors, s'avère de moins en moins adaptée (logement trop grand, présence d'escaliers, etc.). Ainsi, 67 % des 60-74 ans qui déménagent vont occuper une maison, et ils ne sont que 41 % des 75-84 ans, 18 % des 85 ans ou plus. ■

Sources et définitions

Les modes de cohabitation, les ressources financières et la situation des seniors au regard du logement sont analysés dans cette étude à partir de la source Fidéli (Fichier démographique d'origine fiscale sur les logements et les individus).

Un **ménage senior** est un ménage dont le référent fiscal ou son conjoint est âgé de 60 ans ou plus. Ces ménages sont répartis en **trois tranches de niveaux de vie** : les ménages pauvres (moins de 60 % du niveau de vie médian des ménages de France métropolitaine), les ménages de niveau de vie intermédiaire (entre 60 % et 140 % du niveau de vie médian) et les ménages aisés (plus de 140 % du niveau de vie médian).

Insee Normandie

5, rue Claude Bloch
BP 95137
14024 CAEN Cedex

Directeur de la publication :
Daniel Brondel

Rédacteur en chef :
Pascal Julien

Attachée de presse :
Carole Joselier
Tél : 02 35 52 49 17

Mise en page :
Agence Elixir, Besançon
ISSN : 2493-7266 (en ligne)
ISSN : 2496-5227 (imprimé)

© Insee 2020

Pour en savoir plus

- Brunet L., Le Graët A., Maillard M., « Les conditions de vie des seniors en Normandie », Insee Analyses Normandie n° 58, avril 2019.
- Bultez J-P., Gelot D., « Vieillir dans la pauvreté », Problèmes politiques et sociaux, La documentation française, Dossier n° 977, octobre 2010.

